



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Freins aux dons du sang en outre-mer et conséquences pour les drépanocytaires

Question écrite n° 7814

Texte de la question

M. Olivier Serva interroge M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, quant à la difficulté à récolter du sang en outre-mer et aux contraintes que cela pose pour les patients atteints de drépanocytose. En effet, la drépanocytose est la première maladie rare en France, elle touche entre 19 800 à 32 400 personnes avec une forte prévalence dans les outre-mer. Cette pathologie affectant l'hémoglobine nécessite, pour les patients, des transfusions sanguines notamment de sang rare. Néanmoins, les territoires ultramarins sont confrontés à des difficultés pour récolter du sang en raison d'un maillage territorial inadéquat. Ces territoires sont souvent caractérisés par l'insularité, l'enclavement et l'éloignement de certaines populations s'agissant des points de collecte du sang. En outre, le nombre insuffisant de campagnes de don de sang ou leur inadaptation à certains publics allophones ne permet pas de rompre avec les réticences de la population à faire don. Autre anomalie : l'impossibilité de donner son sang en Guyane depuis avril 2005 en raison de la circulation de la maladie de Chagas. Cela prive l'établissement français du sang de réserves de sang rare dont dispose la Guyane au regard du brassage ethnique en présence. De plus, les autorités brésiliennes elles aussi confrontées à la circulation de la maladie de Chagas sur leur territoire, parviennent à endiguer cette problématique puisque la population brésilienne peut donner son sang. Ainsi, il lui demande si des actions sont ou vont être mises en place pour favoriser le don du sang dans les outre-mer, notamment de sang rare, pour les patients atteints de drépanocytose. Il lui demande également quand sera levée l'interdiction du don du sang en Guyane.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Serva](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7814

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2025